

Zeitschrift:	Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band:	53 (1915)
Heft:	50
Artikel:	Nos légendes : la grotte aux fées : légende jurassienne : [1ère partie]
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-211702

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Se lè z'hommo ne renasquant pas dè mettrè
dinsè lo naz dein lo verro, lè fennès ne sont
pas adé d'accoo et lè disputont soveint quand
pédzont pè lo cabaret et que lâi restont on bo-
con tard.

Djan Tardy, quand l'avâi tot réduit, dévai lo
nê, avâi coâite dè traci pè la pinta, iò lâi tegnâi
bon, tantquî que lo momeint dè ellourâ étai
quie; et ne retornâvè diéro retrouvâ sa Lizette
qui contré la miné. La fenna avâi bio lo dis-
putâ, rein ne fasâi.

Onna né que la Lizette étai zua lo rappertzi,
Tardy lâi vollie bailli on verro; mà la fenna que
ne s'ein tsaillessâi pas, refusâ, et le lo réssivé
po s'ein allâ.

Tardy, à la fin, lâi fâ : « Y'aodri ; mà à la con-
dechon qu'on eimportâi on litre et qu'on lo
bâivâ à l'hotô. »

La fenna, po le poâi einmenâ, lâi dit què oï,
et on iadzo reduits, sè mettont à fisâ lo litre. Ma
fâi, la fenna, que n'avâi pas accoutemâ dè bâirè,
fasâi onna grimace dâo diablio, kâ cén vin lâi
répugnivâ; mà Tardy la focivâ dè bâirè. Après
dou ão trai verro, la fenna que coumeincivâ à
étre étourla et à avâi mau ão tieu, sè met ein cot-
téref, refusè d'ein bâirè bin mé et fâ à se n'hom-
mo :

— Ne sé pas dein lo mondo coumeint te pâo
portant totés lè nés fisâ dè ellia bouriâ, et cou-
meint te lâi pâo teni; por mè su tota malada.

Tardy, tot conteint et tot fiai, lâi respond :

— Hé ! hé ! Lisette ! te vâi, ora ; te crâi que
l'est tot pliés dè bâirè ! Y.

AUTOUR DU « CAQUELON »

D'où est originaire la fondue, ce mets si sa-
voureux que l'hiver a ramené sur nos ta-
bles et qui groupe, la fourchette conqué-
rante, tant de joyeux convives autour du
« caquelon » où mijote la fondue au fumet
exquis, appétissant, irrésistible ?

La fondue est en tout cas originaire du doux
Pays romand, disait, un jour, un chroniqueur
montreusien. Dans sa « Physiologie du goût »,
Brillat-Savarin en donne la recette telle qu'elle
a été extraite des papiers de M. Troillet, en son
temps, bailli de Moudon.

« C'est un mets sain, écrivait le grand gastro-
nomie, savoureux, appétissant, de prompte con-
fection et partant toujours prêt à faire face à
l'arrivée de quelques convives inattendus. »

Et il rappelle le souvenir de l'évêque de Bel-
ley, lors de son entrée en possession de l'évêché.
On lui avait fait un festin digne de l'occasion et toutes les ressources de la cuisine devaient fêter l'arrivée de Monseigneur. Parmi les entremets brillait une ample fondue. Le prélat la trouva excellente et s'en servit copieusement; mais la croyant une crème, il la mangeait à la cuiller au lieu de se servir de la fourchette, de temps immémorial destinée à cet usage. Comme vous le pensez, les convives se regardaient du coin de l'œil et avec un sourire imperceptible. Le respect arrêta toutes les langues, mais la chose s'ébruita et le lendemain on ne se rencontrait point sans se demander : « Savez-vous comment le nouvel évêque a mangé hier au soir sa fondue ? » Eh ! parbleu tout le monde le savait, il l'avait mangée avec la cuiller. Inutile de dire que, malgré la cuiller de l'évêque, c'est la fourchette qui triompha.

La recette que donne Brillat-Savarin dans son livre a quelque peu varié, mais vous la connaissez si bien que je me garderai de la réchauffer.

Brillat-Savarin mangea-t-il la fondue à Mou-
don ? C'est ce que je ne voudrais pas affirmer ;
sa recette est bien de Moudon, mais les fondues
qu'il mangeait devaient être servies alors au
Lion d'Or. Cette hôtellerie s'ouvrira, rue de
Bourg, à Lausanne : sa table était réputée et
avait toute une histoire. C'est là que le major

Davel avait soupé avec le banneret Poliez de Bottens et le major de Crousaz, la veille de son arrestation en 1723; c'est là qu'on avait vu passer en 1779 l'empereur Joseph II; en 1788 le grand orateur anglais Charles Fox et en 1797 le général Bonaparte lorsqu'il s'arrêta à Lausanne.

Sous la révolution, la table du Lion d'Or réunit plusieurs émigrés et Brillat-Savarin, lui-même, qui en fait l'éloge plus tard : « Quels bons dîners nous faisions dans ce temps-là (1794) à Lausanne au Lion d'Or; moyennant 5 batz (ce qui doit représenter 2 fr. 25), nous passions en revue trois services complets où l'on voyait entre autres le bon gibier des montagnes voisines, l'excellent poisson du lac de Genève, et nous humections tout cela à volonté et à discrétion avec un petit vin blanc. Le haut bout de la table était tenu par une éminence de Notre-Dame de Paris (je souhaite qu'il vive encore) et qui était là comme chez lui et devant qui le « Kellner » ne manquait pas de placer tout ce qu'il y avait de meilleur dans le menu. »

Bien d'autres hôtes encore, des reines et des rois descendirent à l'hôtellerie du Lion d'Or qui, en 1842, disparut...

Mais nous avons, en échange, à Lausanne, la rue, la droguerie et la pharmacie du Lion d'Or... sans lion d'or. Car le vieux lion de bois doré qui servait d'enseigne à la célèbre hôtellerie et qui, bien longtemps après la fermeture de celle-ci, ornait encore la façade de la maison, est relégué au Musée du Vieux-Lausanne. Son successeur, destiné à couronner le pignon de l'élégant immeuble moderne commandant la rue et abritant la pharmacie et la droguerie précitées, lion d'or qui justifia leur nom, est encore à naître. Ce sera pour après la guerre, sans doute.

NOS LÉGENDES

La grotte aux fées.

Légende jurassienne.

I

Au-dessus de Vallorbe, dans les escarpements du Jura, s'ouvre une grande grotte dans laquelle, autrefois, personne n'osait entrer, parce qu'on la donnait pour habitée par des Fées, qui ne laissaient pas pénétrer impunément dans leur demeure souterraine.

L'une de ces Fées se faisait voir de loin chaque dimanche des Rameaux, menant en laisse une brebis blanche comme la neige, si l'année devait être abondante, et une chèvre noire comme un corbeau, si l'année devait être frappée de mauvaises récoltes et par conséquent de disette. Une autre, ou peut-être la même, venait se baigner à minuit dans le beau bassin de la source de l'Orbe, sous la garde de deux loups qui écartaient les curieux. En hiver, quand les ouvriers s'étaient retirés, elles entraient dans les forges pour se chauffer, et un coq vigilant annonçait par son chant, une heure d'avance, le retour des forgerons, pour qu'elles aient le temps de s'échapper.

On convenait que ces Fées étaient belles, grandes et bien faites, que leur habillement se composait d'une robe blanche qui traînait jusqu'à terre et cachait toujours leurs pieds, que leur chevelure épaisse et longue flottait sur leurs vêtements et leur servait comme de manteau; leur voix était harmonieuse et douce, au dire de ceux qui prétendaient les avoir entendu chanter.

* * *

Parmi les ouvriers des forges de Vallorbe, était un jeune garçon de dix-huit ans, nommé Donat. Il était beau, robuste, adroit, hardi jusqu'à la témérité; mais aussi il passait pour être plein de jactance et de présomption et incapable de garder un secret.

Donat ayant soigneusement recueilli toutes les traditions sur les Fées, résolut de pénétrer dans la grotte, à travers les halliers serrés qui en dérobaient l'entrée.

Un dimanche matin, sans communiquer à personne sa tentative, il gravit les rochers, perce une lisière de ronces et de buissons, et entre dans la

caverne, qu'il trouve déserte et sombre. Il s'y glisse et arrive au second étage de cette singulière grotte. Là, il trouve, dans un coin, un lit de mousse et de fougère. Il en profite pour se reposer et ne tarde pas à s'endormir.

A son réveil, Donat vit la grotte éclairée. A ses côtés, il vit une belle dame enveloppée de sa longue chevelure blonde et suivie de deux mignonnes levrettes. La Fée, qui l'avait regardé à loisir pendant son sommeil, lui tend gracieusement sa blanche main et lui dit d'une voix qui allait au cœur :

— Donat ! tu me plais. Veux-tu rester avec moi ? Je te rendrai heureux pendant un siècle; je te donnerai la connaissance des métaux précieux, des herbes qui rendent la santé et de plusieurs secrets mystérieux. Tu seras reçu dans la compagnie de mes sœurs de Moncherand, qui partageront avec moi le soin de t'instruire, de t'amuser et de te dédommager de ce que tu laisseras sur la terre.

Le jeune forgeron accepte avec joie la proposition.

— Mais, reprend la Fée, je mets une condition nécessaire à notre pacte, c'est que tu ne me verras que quand il me plaira de paraître à tes yeux. Si je me retire dans quelqu'autre partie de ma demeure, tu ne chercheras point à y pénétrer; car, si tu le faisais, je t'abandonnerais pour toujours et tu aurais à t'en repentir toute ta vie. Tiens, voici deux bourses; chaque jour que je serai contente de toi, je mettrai dans l'une une pièce d'or et dans l'autre une perle.

Donat fut enchanté de cette promesse et, pendant quinze jours, il reçut chaque soir la perle et la pièce d'or.

Quand on entendait la cloche de midi de l'église de Vallorbe, un caveau s'ouvrait et Donat y dinait avec la belle dame, qui le servait sans qu'il parût jamais aucun domestique. La table était abondante et délicate : truites de l'Orbe, chevreuil du Jura, gibier de Petra-Félix, crème de la Dent-de-Vaulion, miel de l'Abbaye-du-Lac, vin d'Arbois, fruits des montagnes et de la plaine, rien n'y manquait. Quelquefois la belle dame, pour l'amuser, lui racontait des histoires souterraines; d'autres fois, elle lui chantait des ballades en patois de Vallorbe ou de Romainmôtier. Puis, elle se retirait par une porte placée à l'un des angles de la salle à manger; mais il ne devait pas la suivre.

(A suivre).

Le Noël du soldat. — Nous avons, samedi dernier, recommandé au patriotisme de nos lecteurs l'appel de l'Etat-major de notre armée, en faveur du *Noël du soldat*. On nous prie, à ce propos, de donner encore les renseignements que voici.

Un bureau collecteur des envois provenant de la Suisse romande a été créé à Lausanne, sous la direction de M. le capitaine E. Bonjour, chef de la poste de campagne. Les dons recueillis par ce bureau seront, avant tout, destinés aux troupes romandes.

Les dons en argent, même les plus minimes, peuvent être versés sans frais dans chaque officine de poste sur le « *Compte de chèques postaux N° 11131, Poste de campagne 20, Lausanne.* » Les envois en nature sont à expédier avec l'indication, bien apparente « *Noël du soldat* » à la « *Poste de campagne 20, Lausanne.* »

Ne pas expédier les marchandises facilement avariabilles. Les envois, confectionnés avec soin et solidement, ne doivent pas dépasser le poids de 2 kilos; il est permis toutefois de réunir plusieurs paquets en un seul. Ils sont acceptés par la poste en franchise de port jusqu'au poids de 15 kg. *Le dernier délai pour l'envoi des dons de tout genre est fixé au 16 décembre.*

Grand-Théâtre. — Une semaine de spectacles extraordinaires : Dimanche, en matinée, à 2 h. ½ ; *Patrice*, pièce patriotique en 5 actes de Victorien Sardou, avec le concours de M. J. Froment et de M^{me} Yvonne Mirval. — En soirée à 8 h. ½ ; *La Dame de chez Maxim's*. — Jeudi, 16 décembre à 8 h. ½ ; *Samson*, pièce en 3 actes de M. Bernstein avec M. Jean Froment et M^{me} Yvonne Mirval.

Kursaal. — *Patachon* continue de remplir, chaque soir, la salle de Bel-Air. Cette pièce d'une drôlerie irrésistible, sera encore donnée ce soir et demain, dimanche, en matinée et soirée.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Julien MONNET, éditeur responsable.
Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & Cie.